CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 15 DÉCEMBRE 2016

Séance extraordinaire du conseil convoquée conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*, tenue au centre récréatif et communautaire sis au 5, rue de la Polyvalente à Gracefield, à 16 heures.

Sont présents les membres du conseil Claude Gauthier, Alain Labelle, Jocelyne Johnson, Maurice Gagnon, Bernard Caron et Claude Blais formant quorum sous la présidence de la mairesse Joanne Poulin.

Est aussi présente la trésorière, directrice générale et greffière par intérim madame Louise Carpentier. Il n'y avait pas de public dans l'assistance.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016. Elle est ouverte à 16 heures.

2016-12-696 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Maurice Gagnon, appuyé du conseiller Alain Labelle et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté avec les ajouts :

1- Ouverture de la séance extraordinaire
2- Adoption de l'ordre du jour
3- Octroi du financement crédit bailleur pour l'acquisition de 3 camions ¾ de tonne 4X4 et d'un camion 2 tonnes 4X4
4- Achat et installation de 2 pelles (gratte)
5- Autorisation de dépenses – Achat de manteaux d'hiver (**MODIFIÉ**)
6- Lavage manuel sur membranes à l'usine d'eau potable (**AJOUT**)
7- Signature pour un transfert de propriétés (**AJOUT**)
8- Période de questions
9- Levée de la séance

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2016-12-697 OCTROI DU FINANCEMENT CRÉDIT-BAILLEUR POUR L'ACQUISITION DE 3 CAMIONS ¾ DE TONNE 4X4 ET D'UN CAMION 2 TONNES 4X4

ATTENDU que la Ville de Gracefield a demandé des soumissions publiques pour l'achat de 3 camions ¾ de tonne 4X4 2016 ou plus récent;

ATTENDU que la Ville de Gracefield a demandé des soumissions publiques pour l'achat d'un camion 2 tonnes 4X4 2016 ou plus récent;

ATTENDU que la Ville de Gracefield se réservait le droit d'obtenir le financement avec un crédit-bailleur de son choix;

ATTENDU que l'octroi de la soumission 14-2016, pour l'acquisition de 3 camions ¾ de tonne 4X4 2017 a été octroyée à Alliance Ford au montant de 128 850 $ plus les taxes applicables;

ATTENDU que l'octroi de la soumission 15-2016, pour l'acquisition du camion 2 tonnes 4X4 2017 a été octroyée à Alliance Ford au montant de 89 300 $ plus les taxes applicables;

ATTENDU que trois (3) fournisseurs en crédit-bail ont fait de propositions à la Ville, soit :

1. Groupe Financier Serval :
   - 3 camions ¾ de tonne et 1 camion 2 tonnes;
   - Taux de 3.56%;
   - Montant à financer 218 150 $ plus taxes applicables;
   - 60 mois avec des paiements mensuels de 3 963,21 $ plus taxes applicables avec un résiduel de 10 $;

2. SPAR Crédit-Bail Inc :
   - Taux fixe de 3.10%;
   - 3 camions ¾ de tonne et un camion 2 tonnes;
   - 60 mois avec des paiements mensuels de 3 922,70 $ plus taxes applicables avec un résiduel de 1 $;
   - Frais de dossiers et autres 600 $ plus taxes applicables;

3. Crédit municipal et manufacturier REXCAP Inc. :
   - 3 camions ¾ de tonne et un camion 2 tonnes;
   - Taux de 2.94% avec un plafond maximale de 3.19%;
   - 60 mois avec des paiements mensuels de 3 904,48 $ plus taxes applicables avec un résiduel de 1 $;
   - Frais d'enregistrement et frais des documents légaux de 250 $ plus taxes applicables par contrat;

ATTENDU que SPAR Crédit-Bail Inc. ne peut avoir de crédit-bail pour les 3 camions puisque c'est un emprunt conventionnel, donc déboursé de taxes de ventes à l'achat;

ATTENDU la recommandation de madame Janique Éthier, CPA auditrice CGA de retenir la firme Crédit Municipal et Manufacturier REXCAP inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Maurice Gagnon et résolu,

D'octroyer à Crédit Municipal et Manufacturier REXCAP inc. le financement pour l'acquisition de 3 camions ¾ de tonne 4X4 2016 ou plus récent ainsi que pour l'acquisition d'un camion 2 tonnes 4X4 2016 ou plus récent.

Il est de plus précisé, par la présente que le Groupe Services Financiers REXCAP inc. agissait comme agent/courtier pour le

compte de la Banque Royale du Canada qui sera le crédit-bailleur contractuel pour cette opération de crédit-bail.

Il est de plus confirmé par la présente que madame Joanne Poulin, mairesse et madame Louise Carpentier, trésorière et directrice générale et greffière par intérim de la Ville de Gracefield, ont tous les pouvoirs nécessaires et l'autorisation d'exécuter tous les documents pertinents pour donner effet à l'opération de crédit-bail sur 4 camions, prévue avec la Banque Royale du Canada pour un montant global de 218 250 $ plus taxes sur 60 mois avec valeur résiduelle de 1 $ au taux indicatif de 2.94%, ajustable 10 jours avant la livraison des camions, à la baisse ou à la hausse en fonction du coût des fonds de 5 ans de la Banque Royale du Canada mais avec un taux plafond de 3.19% tel que décrit dans la soumission de Groupe Services Financiers REXCAP inc. dont copie est annexée aux présentes.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2016-12-698 ACHAT ET INSTALLATION DE 2 PELLES (GRATTES)

ATTENDU que selon les prévisions estimées le 18 octobre 2016, il y aurait une marge de dégagement d'environ 27 000 $, référence poste budgétaire 03 31000 072 le tout en tenant compte des frais possibles du service d'ingénierie de la MRC pour une valeur estimée à 10 000 $;

ATTENDU que la recherche de prix du contremaître des travaux publics pour l'achat et installation de deux (2) pelles (grattes) sur deux (2) camions ¾ de tonne;

ATTENDU que la soumission des Machineries Saint-Jovite inc. pour un montant de 9 975,11 $ par pelle plus les taxes applicables;

ATTENDU que cette soumission comprend également l'installation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Blais, appuyé du conseiller Alain Labelle et résolu,

D'octroyer la soumission au fournisseur « Les Machineries Saint-Jovite inc. pour l'achat et installation de deux (2) pelles soit au montant global de 19 950,22 $ plus les taxes applicables.

Il est de plus résolu que cet achat devra être effectué avant la fin de l'année 2016.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2016-12-699 AUTORISATION DE DÉPENSES - ACHAT DE MANTEAUX D'HIVER

ATTENDU que l'article no. 27.01 B et C oblige l'achat de manteaux d'hiver pour toutes les personnes salariées régulières qui travaillent à l'extérieur;

ATTENDU les informations du chef d'équipe à l'effet que dans la soumission du fournisseur Riobec Sécurité inc. n'incluait pas les 3 manteaux de femmes pour l'urbanisme;

ATTENDU que le fournisseur M&M Design incluait les 3 manteaux de femmes dans sa soumission;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé du conseiller Bernard Caron et résolu,

D'autoriser l'achat de 22 manteaux (3 en 1) d'hiver incluant la broderie du logo couleur de la Ville de Gracefield (sans le CSN) sur une des manches des manteaux et le prénom sur l'autre manche auprès du fournisseur M&M Design pour le personnel hommes-femmes des travaux publics, des loisirs et de l'urbanisme pour une dépense estimée à 3 598 $ plus taxes applicables et transport.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2016-12-700 LAVAGE MANUEL SUR MEMBRANES À L'USINE D'EAU POTABLE

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Alain Labelle et résolu,

D'autoriser une dépense de 3 473,40 $ plus taxes applicables auprès du fournisseur VO3 pour un lavage manuel à être fait sur les membranes à l'usine d'eau potable.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

2016-12-701 SIGNATURE POUR UN TRANSFERT DE PROPRIÉTÉS

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson, appuyé du conseiller Claude Blais et résolu,

D'autoriser la trésorière, directrice générale et greffière par intérim, madame Louise Carpentier, à signer tout document relatif à la résolution 2016-03-141.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

Période de questions :
Aucune personne dans l'assistance.

2016-12-702 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par la conseillère Jocelyne Johnson et résolu de lever la séance extraordinaire à 16 h 15.

La mairesse Joanne Poulin, présidente d'assemblée demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité.

La mairesse	La trésorière directrice générale et greffière par intérim,
_____	_____
Joanne Poulin	Louise Carpentier

Je, Joanne Poulin, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale et greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la Loi sur les cités et villes.

_____
Joanne Poulin
Mairesse